

Accompagnement scolaire

A partir du lundi 15 septembre, les collégiens de la 6e à la 3e peuvent se rendre à la Maison des Jeunes pour de l'accompagnement scolaire.

L'accompagnement scolaire favorise la réussite scolaire en aidant les jeunes à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir.

- Permettre aux jeunes en situation de décrochage scolaire de **mieux se connaître** et de se forger une représentation positive d'eux-mêmes, qui favorisera par la suite une meilleure **intégration sociale et scolaire**.
- Promouvoir **l'apprentissage de la citoyenneté** par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de leur environnement.
- **Valoriser leurs acquis**, afin de renforcer leur **autonomie personnelle** et leur capacité de vie collective, notamment par la pratique de **l'entraide** et l'encouragement du tutorat **entre les jeunes**.
- Elargir **les centres d'intérêt** des adolescents.



Tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Inscription par trimestre, tarif calculé selon le quotient familial.

Tarifs accompagnement scolaire

Tranche de quotient 1 trimestre

1 <849.90	17,95
2 849.91 à 1529.96	19,82
3 1529.97 à 2209.93	20,49
4 2209.94 à 2889.93	21,37
5 2889.94 à 3569.90	22,25
6 3569.91 à 4999.99	22,91
7 >5000	23,36
Extérieurs	46,72

Maison des Jeunes
40 avenue du Général de Gaulle
77270
Villeparisis
Contact

Maison des Jeunes

- 01 60 21 49 12
- mdj@mairie-villeparisis.fr